

M. WRIGHT: C'est ce que nous voulons. C'est pourquoi, chaque fois que la chose a été possible, certaines gens ont jugé opportun d'essayer de soulever dans toutes les circonstances possibles cette question des dépenses. J'ai moi-même été cultivateur toute ma vie. Je crois connaître le point de vue de l'agriculteur au sujet de la Commission du blé et il est certain que les agriculteurs de l'ouest du Canada voient dans la Commission du blé une méthode pour écouler leurs produits. Les agriculteurs de l'Ouest sont d'avis que les meilleurs hommes au monde aujourd'hui doivent diriger la Commission et ils sont prêts à voir à ce que l'on attribue des traitements convenables aux titulaires de ces postes. Il n'y a certainement personne qui s'oppose à cette idée. Il se peut qu'au temps de nos grands-pères des objections auraient été soulevées lorsque les cultivateurs ne voulaient pas voir des gens qu'ils employaient diriger leurs propres affaires à leur place et recevoir une rémunération injustifiable. Je crois que ces idées ne sont plus de mode et les cultivateurs d'aujourd'hui, qu'ils soient membres de mouvements coopératifs, de commissions du blé ou de gouvernements, sont prêts et sont désireux à ce que les gens à leur emploi reçoivent les traitements les plus élevés au pays. Après tout, ce n'est pas ce que l'on paie à un homme qui est important, mais bien les résultats qu'on obtient. Si je veux qu'un avocat fasse quelque chose pour moi, je puis bien relever les services d'un homme pour \$50 et perdre ma cause, mais je serais bien mieux avisé de payer \$200 et de gagner ma cause. C'est exactement ce qui se passe pour la Commission canadienne du blé. Pour autant que je suis intéressé, que le groupe auquel je suis associé est intéressé, et que les organisations de cultivateurs sont intéressées, il nous fait plaisir de voir et nous aimerions voir les membres de la Commission canadienne du blé ainsi que les autres gens à notre emploi toucher les traitements les plus élevés qui se paient au monde, pour la manutention de notre grain, parce que ces transactions de grains constituent le commerce le plus important au Canada aujourd'hui, et il est certain que nos hommes devraient être payés en proportion.

Le PRÉSIDENT: La parole est à M. Fair maintenant.

M. FAIR: Je crois pouvoir souscrire à tout ce que M. Wright a dit ici aujourd'hui. Cette lutte n'est pas une chose nouvelle. C'est une lutte qui n'a jamais cessé d'exister depuis la création de la Commission canadienne du blé et depuis la formation des cartels de blé. Cela me surprend que nous n'ayons pas rencontré une plus forte opposition contre la Commission canadienne du blé au sein du Comité ou encore à la Chambre des communes. Je crois que nous sommes parfaitement au courant de tout ce qui s'est passé dans les couloirs depuis plusieurs semaines. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur le passé pour constater ce que l'exploitation de la Bourse des céréales et la vente de notre grain par son entremise ont coûté aux agriculteurs de ce pays. Le coût d'exploitation et d'administration de la Commission canadienne du blé est bien peu de chose si on le compare aux baisses de 5 à 20 cents le boisseau en une seule journée, autrefois, lors de la vente de nos récoltes. Voilà ce que nous devons envisager. Personnellement, et je parle aussi au nom des membres de mon association, au nom des membres du Crédit social aux Communes, au nom des organisations des agriculteurs de tout l'Ouest canadien et aussi de l'Est, lorsque je dis que nous tenons à la survie de la Commission canadienne du blé et nous voulons à sa direction les meilleurs hommes capables de la faire fonctionner. Je crois que M. McIvor et ses associés jouissent de l'entière confiance de tous les agriculteurs de l'Ouest canadien, et en fait, cela me satisfait pleinement.

DES VOIX: Très bien.

M. HATFIELD: Monsieur le président, je n'entends pas attaquer la Commission canadienne du blé, mais je m'oppose à ce que les agriculteurs de l'Est du Canada soient obligés de payer pour la vente de leurs propres produits et aussi pour la vente du blé dans l'Ouest du Canada.

M. GOUR: Ils ne paient pas pour cela.